

Zoom sur ...

La nouvelle gouvernance du sport français

Cette année marque un tournant important pour le sport français. En effet, 2019 est l'année de la mise en œuvre d'un nouveau schéma de gouvernance qui transforme complètement nos représentations et nos « manières de penser » l'organisation du sport.

Première étape de cette transformation : la création de l'Agence Nationale du Sport le 24 avril dernier. L'arrêté de création d'un Groupement d'Intérêt Public dénommé "Agence nationale du sport" est paru au Journal Officiel le 20 avril 2019. La création de ce GIP entraîne dans le même temps la suppression du Centre national pour le développement du sport (CNDS). L'ANS est constituée par des représentants de l'État, du mouvement sportif, des collectivités qui détiennent chacun 30 % des droits de vote, et marque aussi l'introduction du monde économique pour 10 % des droits de vote.

Le texte précise que L'ANS assure deux missions : la haute performance et le développement des pratiques.

- La haute performance : l'Agence nationale du Sport contribue à accompagner les fédérations vers plus d'excellence dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en plaçant la cellule athlète – entraîneurs au cœur du dispositif.
- Le développement des pratiques : l'Agence nationale du Sport agit au plus près des collectivités et territoires carencés en matière de politique sportive notamment pour l'emploi et pour la construction d'équipements sportifs. Elle soutient de manière innovante les fédérations via le projet sportif fédéral (plan de développement des pratiques pensé par les Fédérations au service des clubs, des territoires, des Français).

Une nouvelle loi sur le sport devrait être votée prochainement et permettre de valider l'existence d'une conférence des financeurs à la fois au niveau national et mais aussi dans les territoires. C'est donc cette conférence des financeurs qui aura pour mission d'aider les projets des clubs dans les régions. Ces transformations autorisent donc la présence autour d'une même table pour le financement des clubs et autres structures sportives à la fois du monde politique, du monde sportif mais aussi du monde économique.

Les cadres techniques sportifs

Actuellement les Cadres Techniques Sportifs (CTS) sont en « double ou triple » commande. Cela signifie qu'ils sont sous l'autorité hiérarchique du Directeur Régional JSCS, sous l'autorité fonctionnelle du Directeur technique national de la Fédération et missionnés pour participer à la mise en œuvre du projet fédéral décliné dans les territoires. Dans le cadre de la nouvelle politique sportive, leur positionnement en tant que fonctionnaires de l'état au côté des fédérations (et pour nous du comité régional) est actuellement en discussion.

Les CTS bretons assurent des missions essentielles pour le bon fonctionnement de nos pratiques gymniques. Certains sont missionnés sur l'entraînement et la coordination du seul pôle France (TR) FFGym de Bretagne, d'autres sur l'organisation de toutes les compétitions (pour toutes nos disciplines) au niveau du regroupement mais aussi sur la mise en place du Dispositif Régional d'Accompagnement de nos gymnastes vers le haut niveau et la Formation Continue des Professionnels des clubs vers l'excellence. Enfin, la coordination de l'Equipe Technique Régionale, l'accompagnement des élus dans la définition du projet régional, le lien avec la FFGym (suivi du Contrat d'Objectif avec la Fédération) et le lien avec la DRJSCS sont assurés par des CTS. Ils sont donc incontournables pour la mise en oeuvre quotidienne de nos activités (compétitions et formations) et le suivi opérationnel de nos projets.

Financièrement et à ce jour, aucune structure déconcentrée (comités départementaux et comité régional) ne peut assurer leur remplacement par des agents de développement reprenant leurs missions. Autrement dit, si nos structures (comités) ne sont plus aidées par la mise à disposition d'agents de l'état pour la coordination et le suivi des projets régionaux et territoriaux, pour le soutien des clubs affiliés et le développement de nos pratiques gymniques, nous ne pourrions plus fonctionner.

Les États Généraux du club de demain

En cette période de transformation, les clubs ne sont pas oubliés. Avec les modifications des orientations pour le financement du sport, les clubs doivent également penser à leur transformation. Il est donc important que nous nous retrouvions tous pour échanger sur notre avenir lors des Etats Généraux Bretons du Club de demain.

Ces EGT sont organisés conjointement par la FFGym et le comité régional. La réunion dure 4h et s'organise de la manière suivante : une contextualisation des échanges par un élu de la FFGym (objectifs et calendrier) puis une présentation des résultats au questionnaire clubs. Deux tables-rondes seront ensuite organisées autour de 2 thèmes identifiés à partir des réponses au questionnaire.

Cette matinée d'échange est programmée le 16 juin à Morlaix.



États généraux du club de demain

16 juin de 9h à 13h

Morlaix

Journée nationale de la Gymnastique

29 juin

Lancement du concours vidéo sur Facebook le 20 mai

Trampoline Tumbling Gyrn Acrobatique

★ 31 mai et 1er juin - Allevard
Championnat de France

★ 14 et 15 juin - Metz
Championnat de France par équipes

Gymnastique Rythmique

★ 19 mai - Betton
Coupe Formation GR 2, 3 et 4

★ 25 et 26 mai - Brest
Championnat de France GR ensembles

Gymnastique Artistique

★ 18 et 19 mai - Betton
Finale régionale équipes Fed B GAF

★ 15 et 16 juin - Morlaix
Finale régionale individuels Fed A GAF
Breizh Cup GAM GAF

★ 8 et 9 juin - Saint-Brieuc
Championnat de France Elite GAM GAF

Aérobic

18 et 19 mai - Arques
Championnat de France et Trophée Fédéral

<https://bretagne.ffgym.fr/>

